

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Droits des usagers de la santé : l'ICL labellisé et primé !

Le projet « Journée des associations » de l'Institut de Cancérologie de Lorraine a été labellisé et primé par l'ARS Grand Est. L'ICL est ainsi reconnu pour sa démarche concertée avec les représentants des usagers et les bénévoles.

La Journée des associations, un rendez-vous plébiscité...

La Journée des associations, proposée par l'ICL tous les 2 ans depuis 2014, est un temps privilégié d'échanges entre les professionnels et les bénévoles.

Autour de thèmes majeurs en santé et notamment en oncologie, les objectifs de la journée sont de créer du lien, mener une réflexion partagée et promouvoir les droits des patients et la mise en pratique de la démocratie sanitaire. Les sujets abordés donnent une meilleure connaissance de l'environnement sanitaire proche et une vision plus globale.

La dernière Journée des associations, qui s'est déroulée le 17 avril 2018, a été l'occasion d'échanges sur la notion du « patient acteur et partenaire ». Elle a présenté un parcours de patiente, l'expérimentation nationale du patient ressource, la transition numérique et les (r)évolutions qui en découlent, les droits des patients et la santé numérique. Deux ateliers ont été proposés : désignation de la personne de confiance et la rédaction des directives anticipées ; la recherche, mieux la connaître pour trouver des leviers d'action citoyenne et participative. Des stands d'associations ont complété le dispositif afin de faire découvrir leurs activités.

... et une reconnaissance régionale

Portée à l'ICL par la direction des soins, l'Espace de Rencontres et d'Information ERI® et le service Qualité, efficacité et projets, la Journée des associations a été retenue au concours « Label Droit des usagers de la santé » 2018.

Tous les ans, les agences régionales de santé (ARS) en lien avec les instances de démocratie sanitaire décernent un label aux acteurs les plus innovants. Celui-ci distingue les bonnes pratiques d'appropriation des droits par les acteurs du secteur sanitaire, médico-social et social en direction des patients et des usagers. Plus d'infos sur le site du ministère des Solidarités et de la Santé : <http://solidarites-sante.gouv.fr/systeme-de-sante-et-medico-social/parcours-de-sante-vos-droits/bonnes-pratiques-en-region/grand-est/article/journee-des-associations>

Une démarche envers les patients initiée de longue date

Dès 2001 avec la création du « comité de patients », l'ICL donne la parole aux anciens patients et en fait des partenaires critiques et constructifs.

S'appuyant sur la loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé et sur les plans cancer successifs, l'ICL poursuit son engagement pour l'inclusion de l'expérience patient et la promotion des droits des patients. Un Espace de Rencontres et d'Information ERI® accessible à tous les patients et proches est ouvert en 2005.

Dans le cadre du plan cancer 2014-2019 et en partenariat avec la Ligue contre le cancer, l'ICL s'implique aujourd'hui dans l'expérimentation du « Patient ressource » : d'anciens patients volontaires, formés, interviennent auprès des malades et aussi auprès des professionnels de l'ICL et des internes en oncologie dans leur formation.

À propos de l'Institut de Cancérologie de Lorraine (ICL)

Établissement de santé privé d'intérêt collectif, membre d'Unicancer, l'ICL consacre la totalité de son activité médicale et paramédicale au diagnostic et au traitement des cancers. Reconnu d'utilité publique, il ne pratique ni secteur privé, ni dépassement d'honoraires. L'institut prend en charge près de 15 000 patients par an.

Labellisé Centre de Recherche Clinique, l'institut est un acteur important de la recherche et participe à de nombreux projets. Très impliqué dans l'enseignement de la cancérologie en Lorraine, l'ICL délivre plus de 4000 heures d'enseignements par an, dont une partie est agréée "Développement Professionnel Continu". Il collecte des dons et legs pour financer ses projets de recherche, d'innovation ou d'aide aux patients.

Informations sur www.icl-lorraine.fr ou au 03 83 59 84 62.